

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 16 décembre 2014 établissant la liste des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital inscrits sur la liste d'aptitude à compter du 1^{er} avril 2015

NOR : AFSN1430954A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu l'article L.6141-1 du code de la santé publique ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial ;

Vu le décret n° 2001-424 du 14 mai 2001 fixant le régime indemnitaire à l'École nationale de la santé publique des élèves directeurs et élèves directrices stagiaires ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu les résultats proclamés par le jury de fin de formation qui s'est réuni en séance le 12 décembre 2014 ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente en séance du 16 décembre 2014,

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} avril 2015, en application de l'article 5 du décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié susvisé, les élèves directeurs(trices) d'hôpital mentionné(e)s ci-dessous ayant satisfait aux épreuves de fin de formation du corps des directeurs(trices) d'hôpital, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux emplois dudit corps, par ordre alphabétique :

M. BACHELET Alexandre.

Mme BARRO Kathia.

M. BREINLINGER Régis.

Mme BRUXELLES Ornella.

Mme CHENAL Léa.

Mme COURTIN Francesca.

M. DARIN Jean-Philippe.

Mme DE CESARE Anne-Laure.

Mme DOMERGUE Elsa.

M. DULUC Gilles.

M. FAVRE Vincent.

M. FELICITE Adriano.

M. GRUAU Raphaël.

M. HYPOLITE Aurélien.

Mme JUAN Emmanuelle.

M. KARLE David.
M. KOENIG Philippe.
M. LAZAREVIC Milan.
Mme LE BOT Chantal.
M. LUCAS Yann.
M. MARGAIN Pierre.
Mme MARLOT Estelle.
Mme MOUGINOT Maïlys.
M. MOURONVAL Quentin.
Mme MUNFORTE Gala.
Mme NUTTE Alice.
M. PAUL Erwann.
M. PEEREN Florent.
Mme PRIGENT Alice.
Mme RINGOT Thaïs-Marie.
Mme ROBINEAU Pauline.
M. ROSSIGNOL Kevin.
M. SAINT-MARTIN Christophe.
Mme SOULARD Jeanne.
Mme SOULAS Claude.
M. TIREFORT Jean-François.
M. VANDERSCHOOTEN Maxime.
M. VAUCHEL Vincent.
M. WESTRELIN Pascal.
M. YVEN Raphaël.

Article 2

À compter de cette même date, en application de l'article 5 du décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié susvisé, est titularisée Mme Agathe BAUFUME, élève directrice issue de la promotion 2013 et ayant bénéficié d'un congé parental.

Article 3

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 4

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 16 décembre 2014.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,
D. TOUPILLIER*